



International Society for Labour and Social Security Law  
Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale  
Sociedad Internacional de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social

Chers collègues et amis,

Nous avons reçu du Vice-Président Takashi Araki une nouvelle qui nous a particulièrement réjoui. Le Professeur Kazuo Sugeno, Président Honoraire de la SIDTSS, a été désigné comme Personne de Mérite Culturel pour l'année 2024 par le gouvernement japonais, en reconnaissance de ses contributions exceptionnelles dans le domaine du droit du travail. Le Professeur Sugeno est notamment l'auteur d'un ouvrage fondamental, *Labour Law*, qui constitue une référence majeure du droit du travail japonais. Nous le félicitons vivement pour cette distinction. Nous remercions le Professeur Araki de partager avec nous cette heureuse nouvelle.

L'Association Argentine de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale, qui a récemment tenu son assemblée pour définir son comité directeur, publie un intéressant Bulletin Numérique sur l'actualité du Droit du Travail et de la Sécurité Sociale. Ce bulletin contient des informations sur la doctrine, la jurisprudence, la législation et les activités menées par l'Association. En annexe, vous trouverez les liens vers les numéros 1, 2 et 3 publiés entre 2023 et 2024 ainsi que la composition du Comité exécutif.

L'Association Uruguayenne de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale a déjà reçu des propositions de communications libres pour le XXIII Congrès Régional Américain, qui se tiendra à Montevideo du 10 au 13 juin 2025. Nous vous encourageons à continuer. Les informations utiles figurent en annexe.

C'est avec grand plaisir que nous annonçons l'expansion de nos canaux de communication et de diffusion, qui doivent servir à promouvoir non seulement nos propres activités, mais aussi celles de tous nos membres. Afin de garantir que ces plateformes deviennent de plus en plus connues et répondent aux objectifs souhaités, nous vous prions de bien vouloir partager largement les adresses des réseaux sociaux suivants parmi vos membres et, chaque fois que possible, à travers votre réseau de contacts le plus large :

- LinkedIn: <http://www.linkedin.com/in/islssl>
- Site web: <https://islssl.org>
- Chaîne YouTube: <https://youtube.com/@islssl>
- X: <https://x.com/islssl>
- Facebook: <https://www.facebook.com/profile.php?id=100077902866626>
- Instagram: [https://www.instagram.com/islssl\\_sidtss/](https://www.instagram.com/islssl_sidtss/)

Ces canaux sont à votre disposition pour la promotion d'événements, de publications, de prix et d'autres informations significatives. Nous les utiliserons également pour rendre hommage à ceux qui ont apporté des contributions profondes au développement du Droit du Travail, du Droit de la Sécurité Sociale et à notre histoire commune.

Nous continuons à recevoir des nominations pour nos cinq groupes de recherche. Des noms de candidats ont déjà été envoyés par les associations d'Argentine, du Brésil, d'Italie, de Norvège, d'Espagne, d'Uruguay, de Suisse, de Slovénie et de Croatie. Il est essentiel d'assurer une large représentation de tous les pays afin de garantir la richesse des échanges et de construire une étude complète du droit comparé. Pour rappel, les cinq groupes de recherche sont les suivants :

- a) L'impact du changement climatique sur les relations de travail
- b) L'influence de l'intelligence artificielle et d'autres technologies sur les relations de travail
- c) Les conflits de travail collectifs transnationaux (la législation applicable, la juridiction compétente, les procédures d'exécution des décisions)
- d) Le travail précaire et la sécurité sociale
- e) L'intelligence artificielle et la sécurité sociale : opportunités et risques

De plus, nous aimerions vous inviter à contribuer à la deuxième édition de la revue *Labor*, qui sera thématique. Le sujet choisi est précisément « L'impact du changement climatique sur les relations de travail », qui est le thème de notre premier groupe de recherche. Les directives pour les auteurs sont disponibles via le lien suivant : <https://revistas.usc.gal/index.php/labor/about/submissions>

Le 5 décembre 2024, nous avons tenu une réunion importante et très utile avec tous les Vice-Présidents. Nous avons abordé plusieurs sujets clés, notamment la revue *Labor*, la participation et l'adhésion de nouveaux membres institutionnels et individuels, les initiatives pour préserver l'histoire de la Société et les propositions pour la mise à jour du site web.



Les participants ont exprimé leur engagement de collaborer au développement de la Revue, décidé d'examiner les modifications proposées pour le site Web et de faire des suggestions en vue de leur amélioration. Ils ont également accepté de contribuer à la préservation de l'héritage de la Société, notamment en rendant hommage à des figures de proue, et d'aider à localiser dans les archives les numéros 1 à 93 des bulletins de la Société internationale

En ce qui concerne l'admission de nouveaux membres institutionnels, il a été convenu que chaque demande serait évaluée individuellement. Conformément aux statuts de la Société, une Société nationale peut s'opposer à l'adhésion de tout candidat institutionnel de son pays. Il a également été établi que, dans les pays où il n'existe pas de société nationale affiliée, la participation de membres individuels devrait être activement encouragée.

Le revue *Labor* sera thématique, et les sujets choisis alignés sur les groupes de recherche en cours de constitution pour le Congrès mondial de 2027. Ainsi, le prochain numéro sera

consacré, nous l'avons déjà mentionné, à "L'impact du changement climatique sur les relations de travail" et le suivant à "L'influence de l'intelligence artificielle et d'autres technologies sur les relations de travail", tous deux prévus pour 2025. L'année suivante, les numéros porteront sur "Les conflits collectifs de travail transnationaux" et "Le travail précaire et la sécurité sociale". Au premier semestre 2027 le numéro sera consacré à "L'intelligence artificielle et la sécurité sociale : opportunités et risques". Nous aurons ainsi abordé tous les thèmes des groupes de recherche avant le congrès qui marquera la clôture de cette phase.

Des changements sont nécessaires au sein du comité scientifique de la Revue en raison des changements récents des représentations au Comité exécutif. Nous invitons chaque société nationale à proposer un délégué. *Labor* a également besoin de deux évaluateurs supplémentaires. Les propositions peuvent être envoyées aux adresses électroniques [president@islssl.org](mailto:president@islssl.org) et [secretarygeneral@islssl.org](mailto:secretarygeneral@islssl.org).

En janvier, nous annoncerons les critères pour l'octroi du Prix de recherche annuel 2025 de la Société internationale de droit du travail et de sécurité sociale.

De plus, nous vous le rappelons, nous continuons à chercher les numéros 1 à 93 de nos bulletins pour compléter les archives historiques de notre Société Internationale sur le site web. Si vous possédez ces numéros et que vous êtes disposé à les partager en format PDF, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir les envoyer au [secretarygeneral@islssl.org](mailto:secretarygeneral@islssl.org). Votre collaboration à cet égard serait très appréciée.

Nous vous adressons enfin nos meilleurs vœux pour une joyeuse saison de fêtes. Au-delà des convictions, des pratiques culturelles ou du calendrier, la fin de l'année est chez beaucoup un moment propice aux festivités, à la réflexion et à la formulation de nouveaux projets. Nous espérons que vous profiterez pleinement de cette période et nous vous souhaitons une année 2025 riche en réalisations significatives.

*Jean Michel Servais*

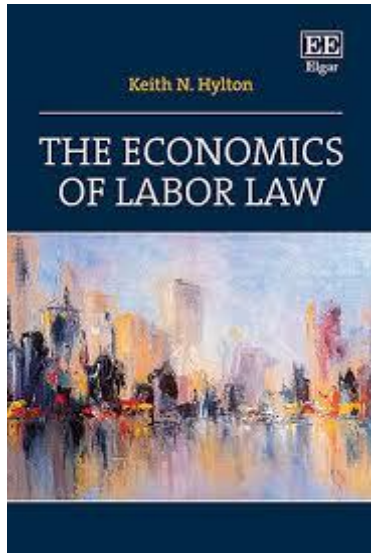
**Président**

*Jorge C. Boucinhas Filho*

**Secrétaire Général**

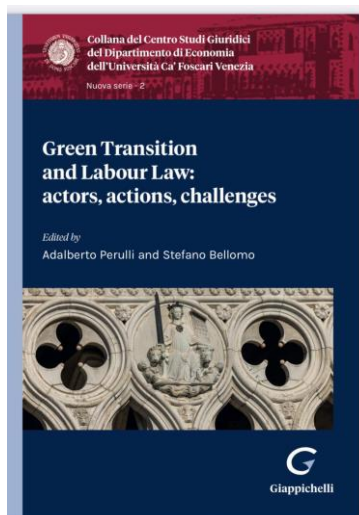
**Nouvelles sur les publications :**

Nous souhaitons également saisir cette occasion pour annoncer les ouvrages suivants :



The Economics of Labor Law. Écrit par Keith N. Hylton.

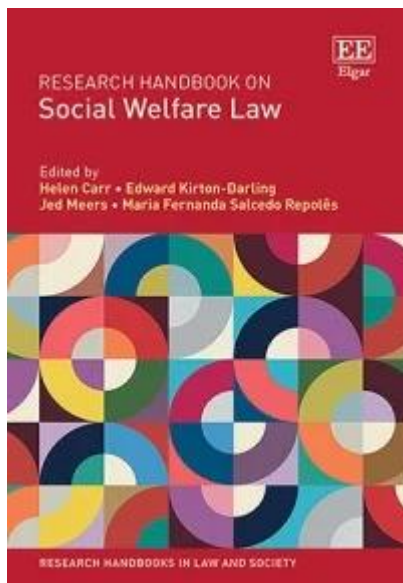
<https://www.e-elgar.com/shop/usd/the-economics-of-labor-law-9781035334117.html>



Green Transition and Labour Law: actors, actions, challenges. Edité par Adalberto Perulli et Stefano Bellomo.

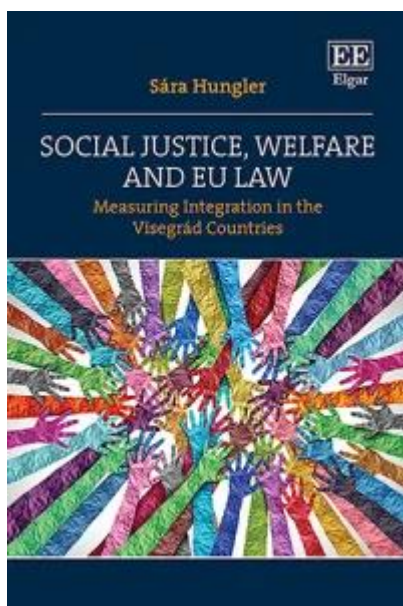
<https://www.giappichelli.it/green-transition-and-labour-law-actors-actions-challenges->

[9791221156836?srsltid=AfmBOoqN0JbLsSq8\\_HGPVQKvQVIisG0kQLj08  
vWc03x3FD5TREtiuV2y](https://www.e-elgar.com/shop/usd/research-handbook-on-social-welfare-law-9781800379411.html)



Research Handbook on Social Welfare Law, dirigé par Helen Carr, Eduard Kirton, Darling Jed Meers, Maria Fernanda Salcedo Repolés.

<https://www.e-elgar.com/shop/usd/research-handbook-on-social-welfare-law-9781800379411.html>



Social Justice, Welfare and EU Law: Measuring Integration in the Visegrád Countries de Sára Hungler.

<https://www.e-elgar.com/shop/usd/social-justice-welfare-and-eu-law-9781035323777.html>



## ASOCIACIÓN ARGENTINA DEL DERECHO DEL TRABAJO Y DE LA SEGURIDAD SOCIAL

### ***Bulletins de l'Association Argentine de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale***

L'Association Argentine publie un Bulletin Numérique d'actualité en Droit du Travail et de la Sécurité Sociale, qui contient des informations sur la doctrine, la jurisprudence, la législation et les activités menées par notre institution.

Ci-dessous se trouvent les liens correspondants aux numéros 1, 2 et 3, publiés entre les années 2023 et 2024.

#### **Numéro 1:**

<https://www.aadyss.org.ar/files/documentos/4520/Bolet%C3%A9Dn%20Nro%201%20%20AADTYSS%20Enero%20Agosto%202023-1-18%20Secci%C3%B3n%20Doctrina%20Legislaci%C3%B3n.pdf>

<https://www.aadyss.org.ar/files/documentos/4520/Bolet%C3%A9Dn%20Nro%201%20%20AADTYSS%20Enero%20Agosto%202023-19-49%20Secci%C3%B3n%202%20Jurisprudencia%20Cortes.pdf>

<https://www.aadyss.org.ar/files/documentos/4520/Bolet%C3%A9Dn%20Nro%201%20%20AADTYSS%20Enero%20Agosto%202023-50-73%20Secci%C3%B3n%203%20Jurisprudencia%20Trib%20Inferiores%20Actividades.pdf>

#### **Numéro 2:**

<https://www.aadyss.org.ar/files/documentos/4525/Bolet%C3%A9Dn%20Nro%202%20AADTYSS%20Septiembre-Noviembre%20parte%201.pdf>

<https://www.aadyss.org.ar/files/documentos/4525/Bolet%C3%A9Dn%20Nro%202%20AADTYSS%20Septiembre-Noviembre%20parte%202.pdf>

#### **Número 3:**

<https://www.aadyss.org.ar/files/documentos/4547/Bolet%C3%A9Dn%20Nro%203%20Marzo%20Final-Parte%201de2.pdf>



**Président Honoraire Kazuo Sugeno désigné comme Personne de Mérite Culturel au Japon en 2024**

Le professeur Kazuo Sugeno, Président Honoraire de la SIDTSS, a été choisi comme Personne de Mérite Culturel pour 2024 par le gouvernement japonais, en reconnaissance de ses contributions significatives dans le domaine du droit du travail.

Après avoir obtenu son diplôme de la Faculté de Droit de l'Université de Tokyo en 1966, le professeur Sugeno a été nommé assistant, professeur associé, puis, en 1980, professeur titulaire au sein de cette institution. Son livre fondateur *Labor Law* (1985, Kobundo) a établi le droit du travail comme un domaine distinct au sein des études juridiques. Il a eu une influence profonde tant sur le plan académique que pratique. L'ouvrage continue d'être révisé et est considéré comme la "bible" du droit du travail japonais, avec la 13e édition publiée en avril 2024. Cet ouvrage a été traduit en anglais par le professeur Leo Kanowitz et publié sous les titres *Japanese Labor Law* (1992, University of Washington Press) et *Japanese Employment and Labor Law* (2002, Carolina Academic Press), obtenant une reconnaissance mondiale.

Le professeur Sugeno a apporté des contributions exceptionnelles à la politique du travail et aux pratiques



de résolution des conflits au Japon, ayant présidé le Conseil Central des Normes de Travail, le Conseil de la Politique du Travail, la Commission Centrale des Relations de Travail et l'Institut Japonais de la Politique et de la Formation du Travail. Il est particulièrement reconnu pour son rôle dans la création du Système des Tribunaux du Travail en 2006 (équivalent à cette institution dans d'autres pays) et dans la promulgation de la Loi sur le Contrat de Travail en 2007.

Sur la scène internationale, le professeur Sugeno a été élu Président de la SIDTSS (2006-2009) et, en 2017, il a reçu le Bob Hepple Award de la Labour Law Research Network, un honneur qui reconnaît les contributions exceptionnelles au droit du travail comparé tout au long d'une carrière.

En 2008, le professeur Sugeno a été élu membre de l'Académie Japonaise. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations pour sa sélection en tant que Personne de Mérite Culturel, en reconnaissance de ses réalisations académiques remarquables jusqu'à ce jour.

**Takashi Araki**, Professeur, Université de Tokyo



XIIIE CONGRÈS  
RÉGIONAL AMÉRICAIN  
DE DROIT DU TRAVAIL  
ET DE LA SÉCURITÉ  
SOCIALE

**Appel à communications**

Tous les participants au Congrès sont invités à soumettre des propositions de communications volontaires, que ce soit individuellement ou en groupe, conformément aux lignes directrices suivantes et sous réserve que la communication traite l'un des axes thématiques énumérés ci-dessous :

1. L'internationalisation croissante des relations de travail : chaînes de valeur mondiales et responsabilité en matière de "due diligence", internationalisation renouvelée des normes de protection, télétravail international et crowdworking, etc.
2. Le travail et les nouvelles technologies: limites éthiques et juridiques.
3. Les nouvelles formes de conflits collectifs de travail.
4. La protection sociale et du travail pendant les transitions non rémunérées entre les périodes de travail salarié: chômage ou autres formes de privation de travail, accomplissement des devoirs familiaux, services militaires ou communautaires, suspensions non rémunérées, impossibilité d'exécuter le travail pour des raisons de santé.
5. Le droit à un environnement de travail sûr et sain.
6. La protection contre la discrimination fondée sur le genre : les avancées réalisées et les défis à relever.
7. Les nouvelles formes de travail dans l'économie numérique: défis et opportunités pour le droit du travail.
8. La négociation collective dans le secteur public: tendances et orientations dans les Amériques.

a) **Conditions formelles**

- Les communications peuvent être soumises en espagnol, portugais ou anglais, avec une longueur maximale de 5.000 mots.
- Le titre de la communication proposée doit être indiqué en caractères gras et en majuscules au début du document (sans utiliser l'italique, les guillemets ou le soulignement), suivi du nom de l'auteur, accompagné d'une note de bas de page contenant une référence académique de maximum trois lignes.
- Le format à utiliser est Times New Roman, taille 12, avec un interligne de 1,5.
- Un résumé de 150 mots maximum doit être inclus, suivi de 3 mots-clés.
- Les numéros arabes doivent être utilisés pour indiquer les chapitres.
- Les citations bibliographiques doivent respecter le format APA.
- Les communications ne respectant pas les aspects formels susmentionnés ne seront pas soumises au Comité d'évaluation.

b) **Calendrier**

- Les communications devront impérativement être soumises au format Word avant 23h59, le 31 mai 2025, via le formulaire disponible à cet effet sur le site web du Congrès <https://congresomontevideo2025.org/> .
- Les communications seront évaluées par un Comité Scientifique composé d'experts de renom en droit du travail.
- Le 1er août 2025, la liste des communications acceptées pour présentation lors du Congrès sera publiée. Il sera nécessaire que l'auteur soit inscrit au Congrès avant le 15 août 2025 pour pouvoir présenter sa communication volontaire et pour qu'elle soit incluse dans le dépôt numérique.



## ASOCIACIÓN ARGENTINA DEL DERECHO DEL TRABAJO Y DE LA SEGURIDAD SOCIAL

L'Association Argentine de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale informe qu'en date du 3 décembre de cette année, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Institution a eu lieu avec la mise à jour correspondante des autorités.

Le Conseil d'Administration pour l'année 2025 a été constitué comme suit :

**Président** : Héctor C. GUISADO

**Vice-Présidente** : Maria Teresa ALONSO PARDO

**Secrétaire** : Silvia GUTIERREZ GARAY

**Trésorier** : Abel DE MANUELE

**Secrétaire adjoint** : Liliana RODRÍGUEZ FERNÁNDEZ

**Trésorier adjoint** : Diego LEDESMA ITURBIDE

### **Membres réguliers du Conseil:**

Victoria PÉREZ TOGNOLA

Esteban CARCAVALLO

Mario FERA

Marcelo AQUINO

### **Membres suppléants du Conseil :**

Lucila FRANZOSI

Sebastián PASARÍN

### **Auditeurs:**

Leandro MACIA

Juan Carlos MARIANI

Silvia SAINO